Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Fonctionnaire en accident de service

Par seven71

bonjour à tous,
avant mon accident de service il y a un an je travaillais 30 heure en tant que fonctionnaire ou je portais des charges lourdes et beaucoup de manutentions.
puis 5 heures de ménages en C?su déclarées à mes supérieurs.
ce deux activités sont stoppées depuis mon accident à cause de mon épaule.
je suis indemnisée en tant que fonctionnaire à 30 heures mais pas pour le ménage.
il y a 15 jours je me fait opérer de celle-ci.
après 2 à 3 mois de rééducation je pourrais reprendre mon activité de fonctionnaire mais le ménage sera trop dure pour mon épaule donc j'ai démissionné.
à ce jour je peux utiliser un clavier et une souris, donc je souhaite remplacer ce ménage par du drop shipping et donc il faut que je me déclare en tant que micro entreprise.
puis-je le faire et dans quelles conditions car je suppose que je dois demander l'autorisation à mes supérieurs de la fonction publique dont je dépend avec un certificat medical.
merci de m'éclairer et je vous souhaite une bonne journée
cordialement

Par ESP

Bonjour, bienvenue,

"Je suppose que je dois demander l'autorisation à mes supérieurs de la fonction publique dont je dépend".

Bous avez bien compris, il faut commencer par cela.